



Les ODD un point d'appui pour une transformation sociale et environnementale

Les Objectifs de Développement durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Ils constituent l'Agenda 2030. L'agenda 2030 associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, voici la liste des dix-sept objectifs mondiaux qui doivent être déclinés au niveau départemental et qui ont été intégrés au rapport d'activité et de développement durable 2022.



Réduire la vulnérabilité des plus pauvres contre les chocs économiques, sociaux et environnementaux.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.



Mettre en place une infrastructure fiable et accessible, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Assurer l'égalité des chances, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique.



Réaliser l'égalité du genre et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients, sobres et préservent leur patrimoine culturel et naturel.



Assurer une gestion durable des ressources en eau.



Établir des modes de consommation et de production locaux et préservant les ressources naturelles.



Prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.



Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce.



Lutter contre toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants et mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.



Renforcer les partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Ces 17 Objectifs de Développement Durable ainsi adoptés, sont autant de leviers pour gagner en progrès social et transition environnementale dans notre collectivité, notre territoire, en France, dans le monde...

Considérant d'où l'on part, ils paraissent ambitieux, ils sont surtout essentiels et dans l'intérêt de toutes et de tous.

Pour plus d'informations sur les ODD, flashez le QR Code

